96

LONRAI

BULLETIN MUNICIPAL

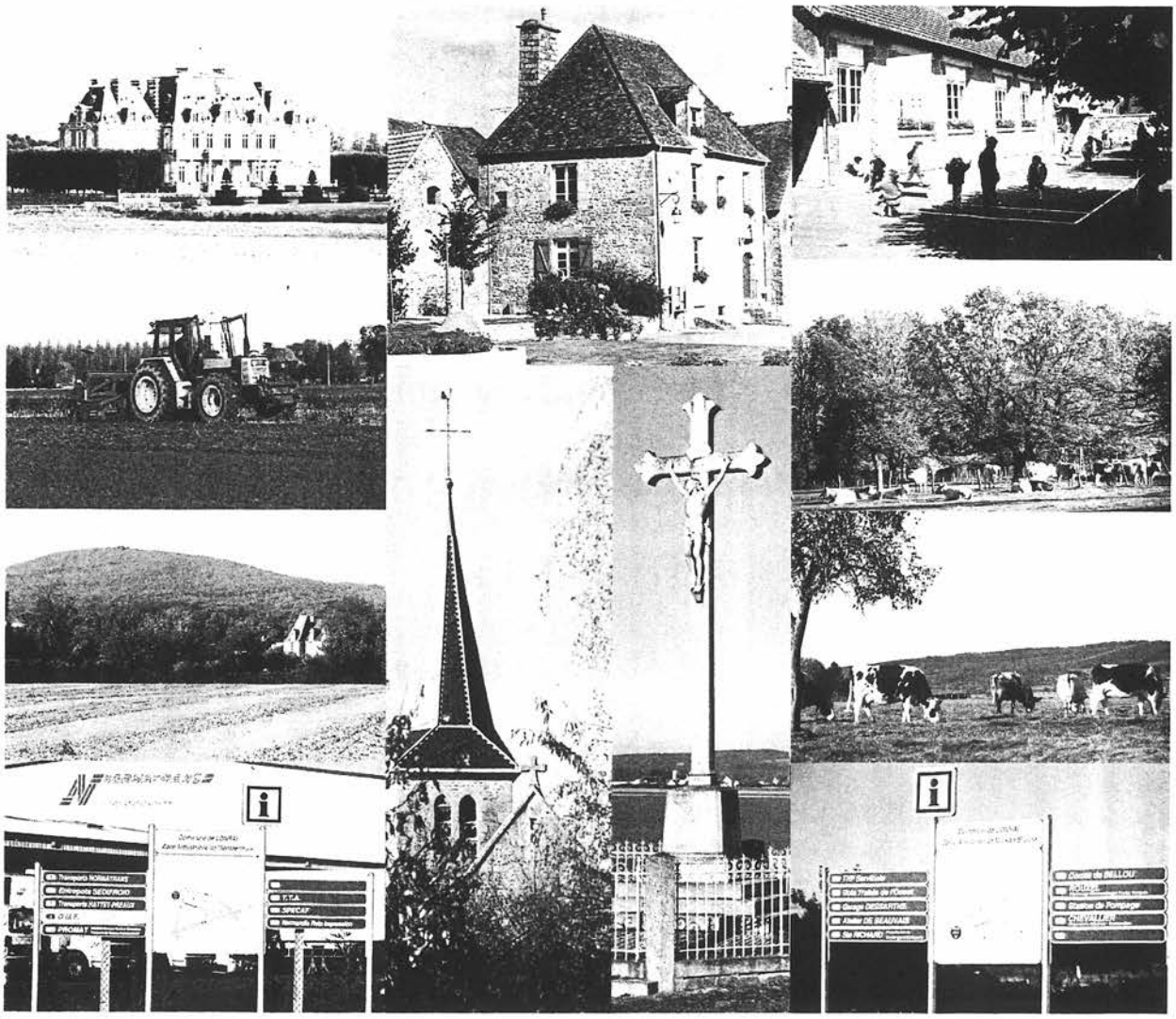

SOMMAIRE

- Renseignements Pratiques Page 02
- Tarifs Salle Polyvalente et Règlement Page 04
- L'État Civil Page 05
- Les Finances Page 06
- L'Intercommunalité Page 08
- Les Commissions Page 10
- Association des Parents d'Élèves Page 11
- Club de l'Amitié Page 12
- Association Familles Rurales de Lonrai Page 13
- Association des Anciens Combattants Page 14
- Plan d'Occupation des Sols Page 15
- La Nouvelle Paroisse «Ste Catherine d'Ecouves » Page 18
- Le S.I.V.O.S. et le R.P.I. Page 20
- La 43ème Finale Nationale de Labour Page 22
- Le Courrier des Lecteurs Page 31
- Jouons un Peu Ensemble Page 32

LE MOT DU MAIRE

Permettez-moi de vous présenter au nom de toute l'équipe du conseil Municipal, nos voeux les plus chaleureux de bonne et heureuse année.

Voeux de réussite professionnelle et familiale, avec une pensée toute particulière pour ceux qui sont touchés par la crise.

Deux événements importants vont marquer cette nouvelle année :

Le premier restera marqué dans l'histoire, c'est l'adhésion de Lonrai au District d'Alençon à compter du 1er janvier 1996.

Le second un événement d'envergure nationale, puisque les Jeunes Agriculteurs du Département de l'Orne organisent chez nous la « 43e Finale Nationale de Labour » les 6, 7 et 8 septembre. Nous vous en reparlerons ...

Durant ces six premiers mois, le Conseil Municipal a montré sa volonté de faire avancer de façon efficace et concrète les dossiers de l'intercommunalité et de l'assainissement. Nous sommes désormais regroupés à quinze communes de façon à bénéficier de services et réaliser plus rapidement et à un coût raisonnable des travaux importants tel l'assainissement. Nous avons souhaité dans cette démarche que notre commune ne soit plus isolée et joue la carte de la complémentarité plutôt que celle de la concurrence.

Outre ce travail en intercommunalité, il nous faut également aménager le bourg, construire des logements locatifs et très vite nous mobiliser pour que des animations revoient le jour dans notre village.

Comptez sur moi, pour qu'avec l'équipe du Conseil Municipal, je mène à bien la tâche que vous m'avez confiée.

A TOUTES, A TOUS BONNE ANNÉE.

Annie ROMAIN

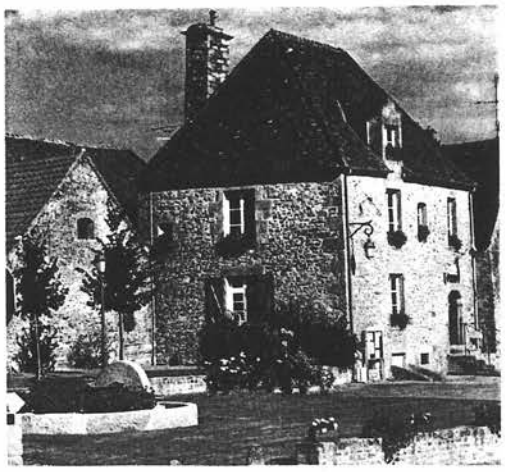

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	13h30 à 17h00
Mardi	16h00 à 19h00
Mercredi	13h30 à 17h00
Jeudi	13h30 à 17h00
Vendredi	9h00 à 11h00
et	14h00 à 17h00

Secrétaire de Mairie : Mme Annie VISSEICHE Téléphone : 33.26.38.75

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche individuelle d'état civil : établie dans toute mairie au vu du livret de famille ou de la carte d'identité.

Fiche familiale d'état civil : établie dans toute mairie au vu du livret de famille.

Extrait d'acte de naissance ou de mariage : établi à la mairie du lieu de naissance ou de mariage. Peut être demandé par lettre (précisant nom, prénoms et date de l'acte) accompagnée d'une enveloppe timbrée à l'adresse de l'intéressé pour le retour.

Extrait d'acte de décès : établi à la mairie du lieu de décès ou du domicile.

Carte nationale d'identité : (validité 10 ans) demande à la mairie du domicile, accompagnée d'un timbre fiscal à 150 F et 2 photos récentes, prises de face ; imprimé à remplir, au vu du livret de famille et du livret de famille des parents ou d'une copie intégrale de l'acte de naissance (autorisation parentale pour les mineurs).
La nouvelle carte d'identité sécurisée est établie par un centre de fabrication unique pour la France. Il faut maintenant compter trois semaines de délai pour son obtention. Pensez donc suffisamment à l'avance aux cartes des jeunes qui partiront à l'étranger avec leur classe ou qui passeront un examen. Il n'y a en effet aucun moyen de raccourcir ce délai.

Passeport : (validité 5 ans) demande à la mairie du domicile, fournir un timbre fiscal à 350 F et 2 photos récentes prises de face ;
1ère demande : imprimé à remplir à la mairie au vu de la carte d'identité ; renouvellement : imprimé à remplir à la mairie au vu de la carte d'identité, fournir une seule photo et l'ancien passeport.

Inscription sur la liste électorale : du 1er janvier au 31 décembre pour inscription sur la liste de l'année suivante.

Recensement militaire **:** jeunes gens nés en janvier, février, mars 1979 : du 1er mars au 30 avril 1996 ; nés en avril, mai, juin 1979 : du 1er juin au 31 juillet 1996 ; nés en juillet, août, septembre 1979 : du 1er septembre au 31 octobre 1996 ; nés en octobre, novembre, décembre 1979 : du 1er décembre 1996 au 31 janvier 1997. L'intéressé doit se présenter à la mairie muni du livret de famille.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte est faite chaque mardi par M. GUILLOUX et M. ROYER.
Lorsque le mardi est un jour férié, le ramassage a lieu le mercredi.
En cas d'indisponibilité de M. GUILLOUX, la collecte est assurée par une entreprise extérieure.
Vos poubelles doivent être sorties pour 8 heures.
Ramassage des monstres : il est prévu les jeudis ***4 avril et 19 septembre.***

LA DECHETTERIE A VOTRE SERVICE

Elle est située à ARCONNAY, route de Fresnay-sur-Sarthe, il est plus aisé d'y accéder par SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS. Elle est réservée aux habitants du District d'ALENCON.

HORAIRES D'OUVERTURE
* Du 1er avril au 30 septembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
* Du 1er octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
* Toute l'année : le samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

DECHETS ADMIS
Verres, ferrailles, métaux non ferreux, papiers, cartons, déchets de jardin et tailles de haies, gravats, matériaux de démolition et de bricolage, huiles de vidange.

DECHETS INTERDITS
Déchets industriels, ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets dangereux par leur côté inflammable, toxique, corrosif, explosif.

L'ACCES...
...est limité aux véhicules de moins de 1,90 m et dont l'apport n'excède pas 1 m3.

A SAVOIR
La plupart des matériaux déposés sont recyclés.

AIRE DE LOISIRS

Le terrain de sports est maintenant opérationnel depuis juin 1995. Les pratiquants doivent se conformer au règlement affiché. Les jeunes de Lonrai sont prioritaires pour l'utiliser.

La Ruche a bénéficié de ces installations cet été, et ce sera un plus pour l'accueil des jeunes enfants pour les prochaines années.

Grâce à la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales, en septembre des jeux pour enfants ont été mis en place, le terrain de sports est ainsi devenu aire de loisirs. La commune de Lonrai a réalisé un ensemble qui convient à nos jeunes vu la fréquentation depuis son ouverture.

Une deuxième tranche est prévue pour le premier semestre 1996 afin de le rendre plus accessible et attractif. Celle-ci comprenda des espaces verts, un parking et un terrain de foot.

SALLE POLYVALENTE

TARIFS 1996

	LONRAI	HORS COMMUNE
SALLE ENTIERE + CUISINE	700	1 330
SALLE ENTIERE SANS CUISINE	530	1 000
SALLE GARDEE LE LENDEMAIN	850	1 580
1/2 SALLE + CUISINE	450	850
1/2 SALLE SANS CUISINE	310	530
1/2 SALLE GARDEE LE LENDEMAIN	510	980
VIN D'HONNEUR	190	300

Caution : 500 F à verser au moment de la réservation

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie

REGLEMENT D'UTILISATION

Toute location doit être payée avant l'occupation des lieux.

La personne qui a réglé la location engage sa responsabilité civile pour tout incident qui pourrait survenir lors de la location.

Ne rien accrocher au plafond ni aux plafonniers.

Après 22 heures :
- ne pas ouvrir les fenêtres côté rue ;
- baisser la sono ;
- ne pas laisser les enfants jouer dehors.

Après la location :
- nettoyer le sol ;
- remettre les tables et chaises comme trouvées à votre arrivée.

Les locaux doivent être laissés dans l'état de propreté où ils ont été loués. Le four, le réfrigérateur, la cuisinière et tous les ustensiles doivent être nettoyés après usage.

Dans le cas contraire, une retenue de 300 F sera faite sur la caution

La vaisselle doit également être rendue propre, la perte et la casse sont facturées. Aucun échange n'est accepté.

OPÉRATION BRIOCHES

Comme les années précédentes, la commune de LONRAI a participé à la vente des **BRIOCHES DE L'AMITIÉ**. Nous avons versé la somme de 6.694 F à l'A.D.A.P.E.I.

Cette collecte s'est faite avec l'aide des conseillers municipaux, de personnes bénévoles et des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Nous remercions vivement ceux qui ont donné pour cette cause.

BANQUE ALIMENTAIRE

Pour la première fois était organisée à LONRAI une opération pour la banque alimentaire. Nous avons collecté 168 kg (hors emballages) de nourriture.

Cela a pu se faire grâce aux membres du Centre Communal d'Action Sociale, au Club de l'Amitié et au Conseil Municipal.

Nous remercions les généreux donateurs ainsi que tous ceux qui ont oeuvré pour cette collecte.

ÉTAT CIVIL 1995

- HUCHET Margaux	19 Janvier
- RAGUIN Pierre	17 Février
- RICHET Léo	15 Mai
- GUIMONT Alexandre	12 Novembre

- DOLIGET José et FERON Sylvie	03 Juin
- PICHARD Éric et JUIGNET Nadine	01 Juillet
- GOBE Christophe et DEROUT Paola	16 Septembre
- RAGAIGNE Stéphane et DENNER Nathalie	16 Décembre

- DUVAL Léon	03 Février
- PIEL André	11 Février
- CROISE Germaine	06 Mai
- BIDAULT Annick	07 Novembre

FINANCES

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1995

* Produits d'exploitation	78.957	
* Produits domaniaux	61.700	
* Dotations de l'état	672.244	
* Contribution directes	1.155.754	détail ci-après
* Divers, taxe OM, Impôts Indirects	204.380	
* Produits antérieurs	174.463	
	2.347.498	

LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1995

* Frais de personnel	384.578
* Fournitures	44.732
* Impôts	15.778
* Travaux et services extérieurs	324.470
* Participations et contingents	389.300
* Allocations et subventions	21.200
* Frais de gestion générale	128.297
* Frais financiers remboursement d'emprunt	180.936
* Autofinancement pour investissement	673.818
	2.163.109

TRAVAUX ET REALISATIONS

* Construction d'un terrain multi sports	477.765
* Aménagement cour de l'école et travaux divers	14.500
* Aménagement salle communale	
- Confection de placards	
- Réfection de façade	
- Mise aux normes de sécurité éléments de cuissons	23.200

DETAIL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 1995

L'apport des impôts locaux se répartit de la façon suivante :

* Taxe d'habitation	T.H.	226.884
* Foncier bâti	F.B.	246.184
* Foncier non bâti	F.N.B.	61.251
* Taxe professionnelle	T.P.	596.669
* Compensation taxe professionnelle	C.T.P.	1.023
* Compensation des exonérations	C.E.	23.743
		1.155.754

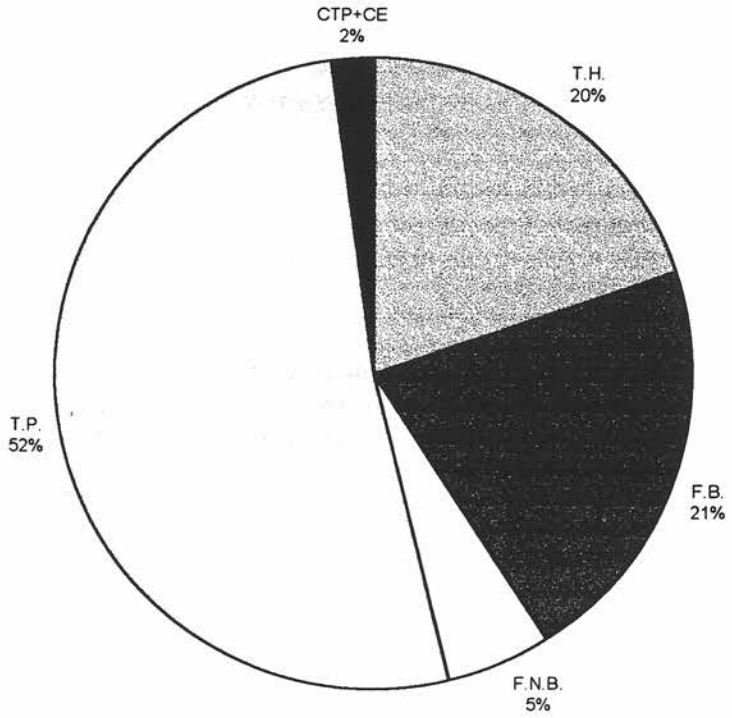

INTERCOMMUNALITÉ

District ou Communauté de Communes, un choix qui ne pouvait plus attendre.

Chaque année, le nombre des communes faisant partie d'un groupement à fiscalité propre (communauté de communes, district ou autre) va en augmentant. Cette réflexion était menée dans la commune depuis 3 ans, attendre n'était plus souhaitable, LONRAI devait s'associer pour continuer son développement tout en préservant ses acquits. Deux possibilités nous étaient offertes, la Communauté de Communes de l'Ouest Alençonnais et d'Ecouves ou le District d'Alençon.

Ce qu'il faut savoir. *

Sur l'ensemble des communes appartenant déjà à un groupement à fiscalité propre :

- 79 % des élus sont satisfaits de cette adhésion.
- 13 % des élus sont peu ou pas satisfait.
- 8 % ne se prononcent pas.

Sur la perte d'autonomie d'action par rapport au groupement à fiscalité propre.

Pour les communes appartenant à un groupement :

- 77 % des élus ne voient pas ou peu de perte d'autonomie.
- 22 % des élus y voient une perte d'autonomie.
- 1 % ne se prononcent pas.

Pour les communes n'appartenant pas à un groupement :

- 46 % des élus ne voient pas ou peu de perte d'autonomie.
- 51 % des élus y voient une perte d'autonomie.
- 3 % ne se prononcent pas.

Le caractère souvent passionnel du dossier de l'intercommunalité est flagrant dans la disparité des réponses ci-dessus sur la perte d'autonomie, montrant que 22 % des élus qui ont déjà fait le choix de l'intercommunalité, se plaignent d'une perte d'autonomie dans leur action communale tandis que ceux qui n'ont pas essayé sont majoritaires avec 51 %.

Fallait-il privilégier la voix de la raison ou celle du coeur ?.....

Le Conseil Municipal a pris sa décision le samedi 9 décembre en demandant son adhésion au District d'Alençon.

Voici en quelques chiffres pourquoi la voix de la raison l'a emportée sur celle du coeur.

Le développement dispersé, durant ces 20 dernières années, des zones pavillonnaires sur des sols plus ou moins absorbants, auquel vous ajoutez une zone artisanale et une zone industrielle sans assainissement réellement adapté, vous posent au lendemain d'une nouvelle loi sur l'eau et sur l'assainissement un problème important et délicat à résoudre.

Orienter notre choix vers la Communauté de Commune de l'Ouest Alençonnais et d'Ecouves, nous obligeait à assurer par nos propres moyens l'assainissement de notre commune avec un coût d'environ 5 millions de francs, un endettement sur plus de 25 ans et un prix du m3 d'eau, pour le consommateur, supérieur à 18 F.

* Sondage « exclusif Journal des Maires - La Poste - SCP » d'octobre 95.

Coté District, l'assainissement fait partie de ses compétences. Les négociations menées fin novembre 95 ont permis d'obtenir un échéancier de travaux avec pour seule participation une quote-part sur la Zone Industrielle de 400.000F sur 5 ans, sans intérêts.

L'échéancier des travaux se réparti de la façon suivante :

- Zone Artisanale et Industrielle : 1996
- Le Bourg : 1997
- Beaubourdel : 1999
- La Cuissaye et Bourdon : au delà de l'an 2000 (année à déterminer)

Les abonnés de Montperthuis qui ont vu leurs factures d'eau augmenter de façon importante vont dorénavant bénéficier des mêmes coûts que ceux du District.

Ci-dessous nous vous présentons un comparatif financier, d'un pavillon neuf de type F5/6, à partir de la valeur locative pour le calcul de la taxe intercommunale et d'une consommation moyenne pour l'assainissement.

Outre les taux du District nous vous présentons les taux de la Communauté de Commune d'Alençon Est, ceux de la C.d.C. d'Alençon OUEST et d'Ecouves n'étant pas connus.

COMPARATIF FINANCIER

TAXE INTERCOMMUNALE			DISTRICT		C. d. C. Alençon EST	
Taxes	**Base locative**	**Base modifiée ***	**Taux**	**Coût**	**Coût**	**Taux**
T.Habitation	16000F	13600F	1,73%	**235 F**	**276 F**	2,03%
T. F. B.	8000F	8000F	2,45%	**196 F**	**264 F**	3,30%
T. F. N. B.	300F	300F	5,12%	**15 F**	**22 F**	7,49%
				=====	=====	
* Abattement de 15% sur T.H.				**446 F**	**562 F**	

ASSAINISSEMENT	DISTRICT	Individuel
Sur la base d'une consommation moyenne de 130 M3 par an.	4,83 F le M3	18,26 F le M3 estimatif Mini
MONTANT ANNUEL	**628 F**	**2374 F**

Liste des compétences du District d'Alençon.

- Service du logement qui pourrait être crée en application des articles L621-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation.
- Étude des schémas directeurs, des plans d'occupation des sols et autres documents d'urbanisme.
- Service d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères et de traitement des déchets industriels.
- Nouveau centre d'abattage et de transformation des viandes.
- Centre de Secours contre l'Incendie.
- Services des transports urbains des voyageurs.
- Service des Pompes Funèbres.
- Service d'ambulance.
- Enseignement supérieur.
- Service de portage des repas à domicile.
- Zones d'aménagement concerté et lotissements.
- Service d'eau et d'assainissement.
- Terrains destinés aux nomades.
- Service des affaires économiques.
- Garanties d'emprunts.
- Conseil Districal de Prévention de la Délinquance.

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou des précisions sur cette adhésion au District d'Alençon, une réunion d'information se tiendra à la Mairie le :

samedi 10 FÉVRIER 1996 à partir de 10h00

CONSEIL MUNICIPAL

ROMAIN Annie	Maire	le Gué au Cheval
DUBOUST Daniel	1er Adjoint	le Hamel
MONNIER Lucien	2e Adjoint	Montperthuis
FOURNOUS Jean-Pierre	3e Adjoint	la Petite Garenne
QUEREL Hervé	4e Adjoint	11 rue du Clos des Longchamps
GESBERT Claude	Conseiller	le Fléchet
HULMEL Patrick	"	le Champ Veillard
CIVEYRAC Georges	"	le Fief
GERBAULT Alain	"	la Cuissaye
TAUPIN Xavier	"	le Bourg
BARTEAU Jacqueline	"	le Parc
BAUDOUX Françoise	"	le Coudray
RENAULT Jean-Louis	"	le Bourg
SEGUIN Michel	"	Montperthuis
MAHERAULT Alain	"	6 rue du Rocher

COMMISSIONS

URBANISME-LOCATIFS-ENVIRONNEMENT : MONNIER - DUBOUST - RENAULT - ROMAIN - HULMEL - GERBAULT
FINANCES : ROMAIN - SEGUIN - BAUDOUX - MAHERAULT
SPORT ET ANIMATION COMMUNALE : CIVEYRAC - SEGUIN - FOURNOUS - QUEREL
BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE : DUBOUST - RENAULT - MONNIER - HULMEL TAUPIN
COMMUNICATION ET QUALITE DE VIE : FOURNOUS - BARTEAU - BAUDOUX - QUEREL
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Présidente Mme ROMAIN Membres : Mmes BARTEAU - SEICHAIS - FOURNET - MM. QUEREL - TAUPIN - GERBAULT
Déléguée de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux : Mme LETARD Jacqueline -
Déléguée de l'Union Départementale des Associations Familiales : Mme EPINETTE Jacqueline -
ASSAINISSEMENT ET INTERCOMMUNALITE : ROMAIN - MONNIER - DUBOUST - SEGUIN - MAHERAULT
IMPOTS : Présidente Mme ROMAIN - suppléant M. MONNIER
titulaires : SEGUIN- TAUPIN-DUBOUST- HULMEL-MAHERAULT
suppléants : RENAULT-QUEREL-DOUDIEUX-GESBERT-FOURNOUS
hors commune : titulaire : M. LECREUX Serge - DAMIGNY
suppléant : M. DAGUET Roger - ALENCON
Titulaires et suppléants sont désignés par le Directeur du Centre des Impôts d'Alençon
LISTE ELECTORALE : ROMAIN - DUBOUST - TAUPIN
délégués de l'administration : liste politique : Mme SEICHAIS Jacqueline
liste agricole : LEBRETON Claude et CROISE Alain
APPEL D'OFFRES : titulaires : ROMAIN - SEGUIN - BAUDOUX - MAHERAULT
suppléants : MONNIER - QUEREL - GESBERT - CIVEYRAC
CANTINE : ROMAIN - FOURNOUS - BARTEAU - BAUDOUX
DESTRUCTION DES NUISIBLES : LEBRETON Claude - BONDY Roger
CALAMITES AGRICOLES : DUBOUST - ROMAIN - TAUPIN Jean-Marie - CROISE Alain - LEBRETON Claude - DOUDIEUX Louis

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

DE LONRAI-COLOMBIERS-CUISSAI

L'Association des Parents d'Elèves du R.P.I. de LONRAI-COLOMBIERS-CUISSAI remercie ›utes les personnes qui ont apporté leur concours et leur bonne humeur lors des différentes ıanifestations organisées en 1995. L'A.P.E.L tient aussi à remercier de leur soutien les artisans et ;s entreprises qui ont permis de doter le concours de belote du 02 décembre dernier de nombreux ›ts, à la satisfaction générale des 48 joueurs présents.

Nous vous invitons à prendre note dès à présent des manifestations programmées en 1996 :

- ***samedi 27 janvier*** : soirée dansante déguisée,
- ***samedi 23 mars*** : la traditionnelle choucroute,
- ***samedi 22 juin*** : fête de fin d'année des écoles du R.P.I., clôturée par un amical barbecue.

Nous vous rappelons que le produit de ces différentes manifestations est destiné à nos écoles, articipation au financement du spectacle de Noël, de matériel pédagogique, des classes ·ansplantées.

L'A.P.E.L., est heureuse de présenter ses meilleurs voeux de bonheur et de santé à tous les abitants de LONRAI, elle espère les voir toujours plus nombreux aux manifestations qu'elle rganise, chacun montrant ainsi son attachement à une école de qualité en milieu rural et son ésir de voir assurer la pérennité et la vitalité du regroupement pédagogique dans ses structures ctuelles.

Merci et à bientôt

Le Président de l'A.P.E.L.

Alain LESAGE

CLUB DE L'AMITIE

20 ANS DEJA !

En effet, notre club a 20 ans et pour fêter dignement cet évènement, c'est au Golf de Bellême que nous avions choisi de passer la journée du 8 juin. La presque totalité des membres étaient présents et chacun a pu s'initier au golf, se promener dans un cadre merveilleux et apprécier un repas servi sur place.

C'était au tour de LONRAI d'accueillir la marche mensuelle des Aînés du canton. C'est à LONRAI aussi que le record de participation a été battu : 145 personnes ont découvert notre commune au gré de différents parcours.

Les récompenses : Madame Y. MULOT et M. R. SECHET, respectivement 84 et 83 ans se sont vu remettre la médaille des marcheurs les plus âgés lors de la marche départementale, le 20 septembre à Cuisssai. Bravo à tous les deux.

Des sorties : Amboise, Vitré, un séjour à Saint-Nizier dans les Alpes, mais aussi la course Alençon-Médavy.

Comme chaque année, nous participons à la collecte de médicaments (Ordre de Malte) ainsi qu'à la banque alimentaire.

C'est bien entendu avec beaucoup de plaisir que nous accueillons les nouveaux retraités qui souhaitent partager nos activités et régulièrement tous les 15 jours, le mardi après-midi "taper le carton".

La Présidente
B. DUBOUST

Le Hamel tél. : 33.26.03.81

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE LONRAI

ET SES ENVIRONS

L'Association Familles Rurales de LONRAI et ses environs, plus connue sous le nom de **"La Ruche"**, présente à tous les habitants de la commune ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année qui commence.

L'année 1995 affiche un bilan positif avec une soixantaine d'enfants inscrits sur la durée de notre Centre de Loisirs "La Ruche". La provenance de ces enfants - hormis LONRAI - se répartit sur 10 communes avoisinantes.

Les résultats de cette année nous permettent d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Nous restons cependant vigilants quant à la qualité du "service" qui vous est proposé et sommes attentifs à toutes vos suggestions.

L'avenir de "La Ruche" dépend également de l'intérêt que vous lui témoignez, aussi, nous vous espérons nombreux cette année.

Nous vous rappelons que le centre de loisirs est ouvert aux enfants de 4 à 12 ans et qu'il fonctionnera dès la fin de l'année scolaire et jusqu'au 2 août. N'hésitez pas à transmettre l'information autour de vous et notamment aux "petits copains" de vos enfants !

Pour toute information, votre contact :

ASSOCIATION FAMILLES RURALES
Mairie
61250 LONRAI

Tél. : Mme HUCHET : 33.26.63.54

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX

Elle remercie Madame la Directrice de l'école, les parents et leurs enfants de s'être associés lors de la cérémonie du 11 novembre au dépôt (par les élèves) de fleurs au Monument aux Morts.

L'assemblée générale a eu lieu le 24 mars à la Mairie, siège de l'association.

Cette année, Monsieur PUEYO, Conseiller Général, a remis les médailles - Croix du Combattant et Commémorative d'Algérie - à Messieurs René JANVIER et Louis LEFEUVRE.

Le banquet qui suivit réunissait 64 convives autour d'une bonne table.

Un appel est lancé aux personnes qui pourraient posséder des photos sur la libération de LONRAI ou documents sur l'accueil de la population, les destructions, les véhicules de la 2e DB, voir photos sur l'occupant ; bref, tout élément sur cette triste période, ainsi qu'une photo du Bourg avec l'église. Contacter M. LEGARCON à Montperthuis ou CROISE Gilbert au Clos.

Les anciens AFN qui n'ont pas encore leur carte peuvent s'adresser à Gilbert CROISE, "le Clos".

Les médaillés après la remise des décorations

Plan d' Occupation des Sols

Très prochainement, le POS de Lonrai sera soumis à enquête publique. La population de Lonrai pourra prendre connaissance du dossier en mairie. Pendant le déroulement de l'enquête (1 mois) les observations des habitants seront recueillies sur un registre.

MAIS QU'EST-CE QU'UN POS ?.....

Le Plan d'Occupation des Sols est un document d'urbanisme qui traduit l'organisation du territoire communal. Il constitue un document juridique attribuant des droits à chaque terrain et définissant la vocation des différentes zones.

Il permet de dire ce que l'on peut construire, aménager, mettre en valeur, à quel endroit et comment. Il permet en outre de protéger les espaces naturels et de réserver des emplacements nécessaires à la réalisation d'équipements publics.

Le POS est élaboré sous la responsabilité de la commune, mais la loi a prévu que le Maire associe à son élaboration les principaux services de l'État, les établissements publics .....

Le projet de POS est enfin soumis à enquête publique afin que chaque administré puisse prendre connaissance et faire entendre son point de vue.

L'acte ultime est la décision du Conseil Municipal approuvant le POS.

Deux procédures sont possibles pour faire évoluer le POS de la commune.

MODIFICATION DU POS

On peut faire une modification du POS pour des transformations de faibles importances par exemple :
- Augmenter légèrement un coefficient d'occupation du sol dans un secteur de zone urbaine.
- Rajouter une règle concernant l'aspect des constructions dans certaines zones.

Il n'y a pas de remise en cause substantielle du POS. La procédure est alors très simple.

RÉVISION DU POS

La mise en révision est une procédure lourde et complexe qui équivaut à élaborer un nouveau POS.
Les facteurs déclenchants la mise en révision du POS sont multiples à savoir :
- L'arrivée d'infrastructures , la création d'équipements, la protection du patrimoine bâti et paysager, et parfois même, une réflexion intercommunale.

Le POS de Lonrai a été approuvé en 1981, la première modification est intervenue en 1987. Révisé une première fois et approuvé en janvier 1994, il a été remis en révision à la même date et doit maintenant être approuvé. Cette dernière révision va permettre de recentrer l'urbanisation vers le bourg, sans pour autant le bouleverser, inversant ainsi la tendance de ces vingt dernières années qui a privilégié des zones pavillonnaires dispersées.

COMMUNE DE LONRAI

PROJET DE P.O.S.

en cours de REVISION

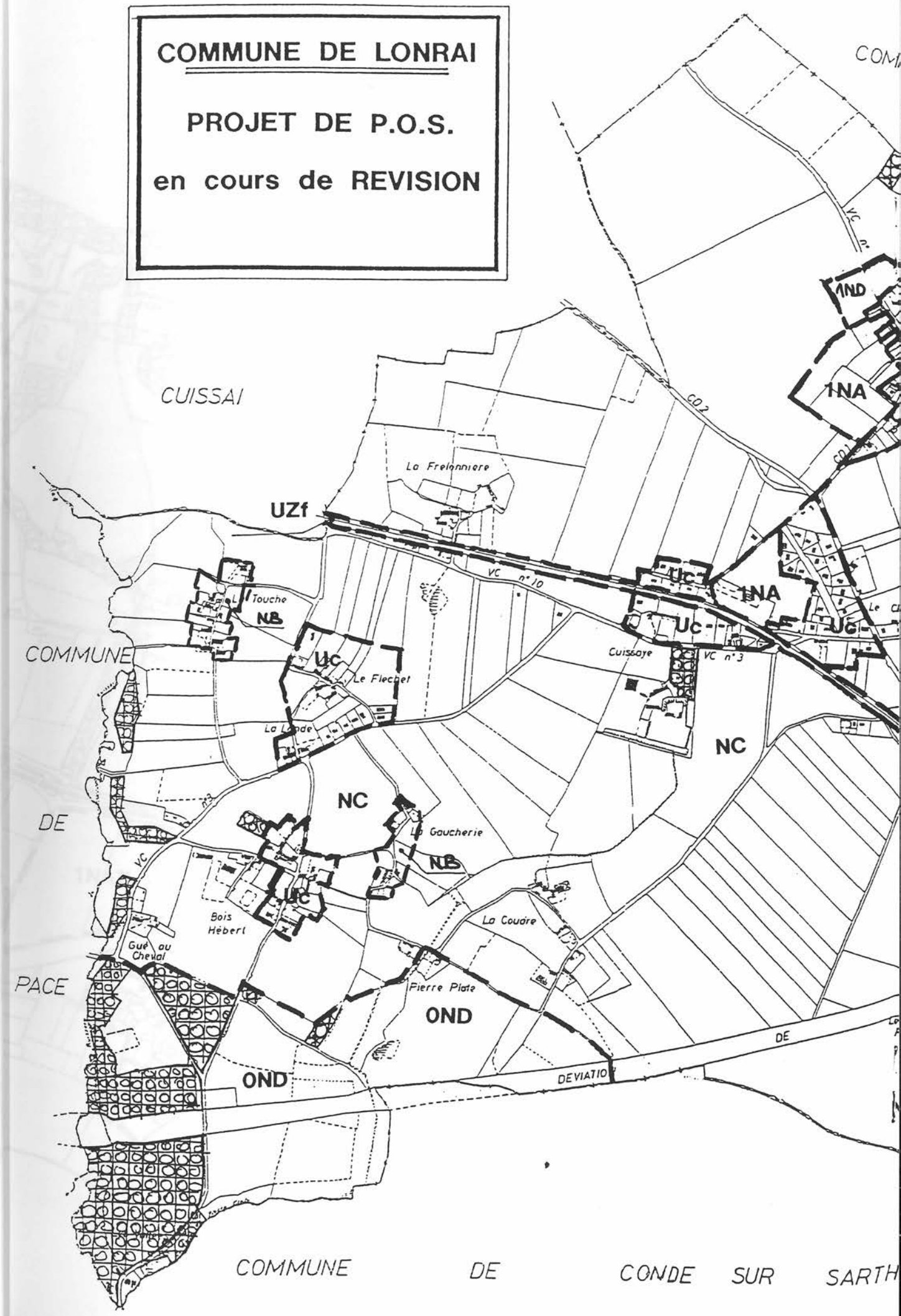

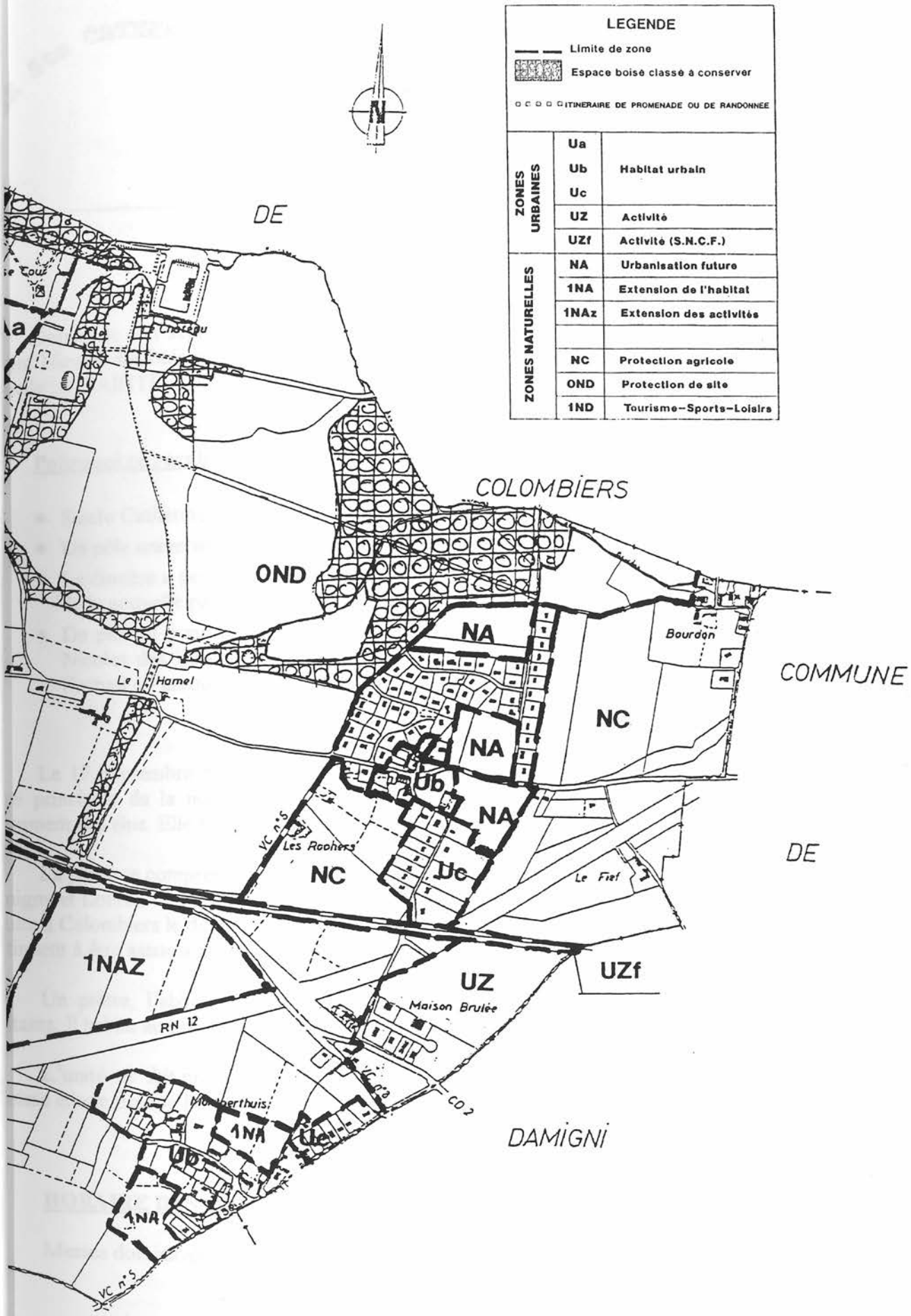
LEGENDE
Limite de zone
Espace boisé classé à conserver
ITINERAIRE DE PROMENADE OU DE RANDONNEE
ZONES URBAINES
Ua
Ub
Uc
Habitat urbain
UZ
Activité
UZf
Activité (S.N.C.F.)
ZONES NATURELLES
NA
Urbanisation future
1NA
Extension de l'habitat
1NAz
Extension des activités
NC
Protection agricole
OND
Protection de site
1ND
Tourisme-Sports-Loisirs
N
DE
COLOMBIERS
COMMUNE
DE
DAMIGNI
OND
NA
NA
NA
NC
NC
Ub
Uc
1NAZ
UZ
UZf
Bourdon
Le Hamel
Les Rochers
Le Fief
Maison Brulée
RN 12
VC n°5
CO 2
1NA
Ub
Uc
1NA

DU NOUVEAU DANS LA VIE PAROISSIALE

Depuis le 1er septembre 1995, les anciennes paroisses de : Damigny, Lonrai, Cuissai, Colombiers Saint Nicolas des bois n'existent plus comme telles, mais elles sont fondues dans une seule paroisse qui ppelle : « SAINTE CATHERINE D'ECOUVES ».

Pourquoi ce vocable ?

- Sainte Catherine (d'Alexandrie) dont la fête est le 25 Novembre, est la patronne des étudiants.
- Un pôle universitaire est entrain de se développer sur la commune de Damigny.
- Le diocèse a pensé souligner ainsi son attention au passage de milliers de jeunes sur le territoire de la nouvelle paroisse
- De plus, il y avait jusqu'au 18ème siècle, sur le froust, actuellement de la commune de Saint Nicolas des Bois, un ermitage dédié à Sainte Catherine. Cet ermitage était situé tout près de l'actuel « Parcours Sportif ». Le lieu-dit s'appelait alors « Le Poitou ».

Le 17 Septembre dernier la création de la paroisse a été fêtée et célébrée à l'église de Damigny, ise principale de la nouvelle paroisse, en présence de nombreux habitants des cinq communes, et tamment des élus. Elle était présidée par l'abbé Gilbert LOUIS, vicaire général.

La paroisse comprend désormais deux pôles pour le culte (Messes Dominicales et Baptêmes) : migny et Lonrai. Ces deux pôles sont complémentaires. Actuellement l'abbé Flament continue à assurer culte à Colombiers le dimanche matin. Inhumations, mariages et messes pour certaines circonstances, ntinuent à être assurés dans les cinq églises de la paroisse.

Un prêtre, l'abbé MARY, est chargé de cet ensemble comprenant actuellement environ 4500 bitants. Il habite au presbytère de Damigny, 2 place de l'église (tél. 33 29 02 87).

L'unité se fait progressivement pour les différents « services d'Église ». Un Conseil Pastoral de roisse et une Équipe Pastorale viennent de se mettre en place.

HORAIRE DES OFFICES :

Messes dominicales à :	LONRAI le samedi à 18h00 DAMIGNY et COLOMBIERS le dimanche à 10h30
Baptêmes (pour le moment) à :	LONRAI le samedi à 17h00 DAMIGNY le dimanche à 11h15

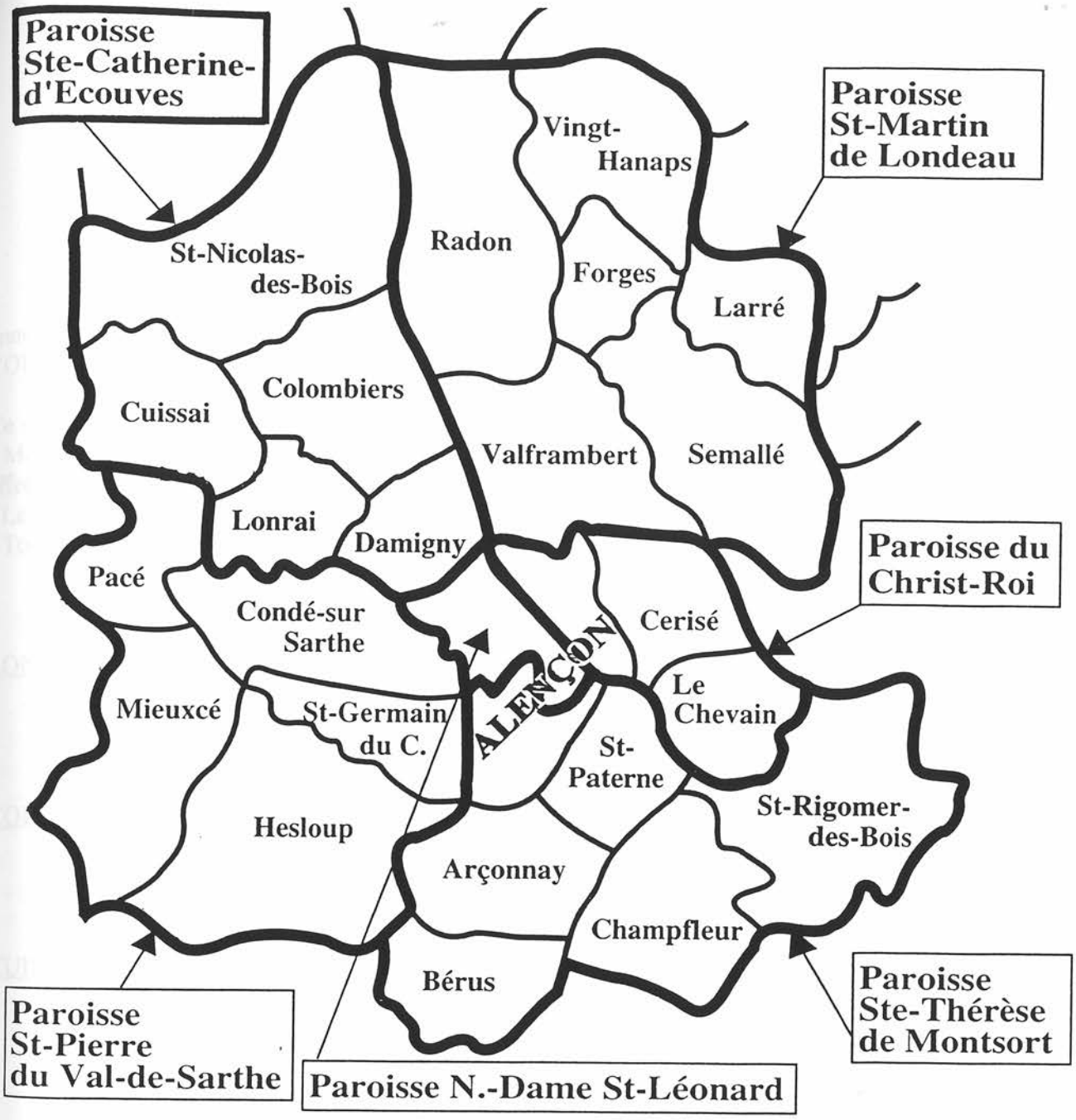

COMPOSITION DU CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL

Prêtres : Denis MARY - 2, place de l'église - DAMIGNY. (Curé)
Pierre FLAMENT - le presbytère - COLOMBIERS. (Coopérateur)

Laïcs : Daniel BARTEAU - le parc - LONRAI. (Équipe Pastorale)
Françoise BEAUDOUX - le coudray. LONRAI.
Stéphane CAILLIAUX - 9, rue de le blanchisserie - DAMIGNY.
Christine FOURMONT - 18, rue des glaïeuls - DAMIGNY.
Guy FOURNIER - bourdon - DAMIGNY.
Mary-Madeleine FOURNIER - bourdon - DAMIGNY. (Équipe Pastorale)
Anne-Marie FOURNOUS - la petite garenne - LONRAI. (Conseil Économique)
Marie-Françoise GAYANT - 93, rue principale - DAMIGNY.
Daniel LABBE - les coutardières - COLOMBIERS. (Membre du bureau)
Octavie LECAMUS - le bourg - CUISSAI.
Jésus LE COGUIC - briante - COLOMBIERS.
Nicole MONGREVILLE 2, rue du 11 novembre - DAMIGNY. (Membre du bureau)
Thérèse REBOURSIERE - le frey - SAINT NICOLAS DES BOIS.
Jean-Louis RENAULT - le bourg - LONRAI. (Membre du bureau)
André ROMAIN - le gué au cheval - LONRAI.
Gisèle CHARPENTIER - le frey - SAINT NICOLAS DES BOIS.

S.I.V.O.S.

LONRAI - COLOMBIERS - CUISSAI

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire ou SIVOS va commencer sa 17ème année de fonctionnement. A sa création en 1980, seules les communes de LONRAI et COLOMBIERS étaient présentes. En juin 1991 est venu s'associer la commune de CUISSAI.

Ce syndicat a pour objet de :
- Maintenir les écoles existantes dans les trois communes par le regroupement pédagogique de leurs effectifs, par le fonctionnement d'une cantine et d'une garderie en régie.
- Le ramassage scolaire par transporteur.
- Tout autre problème scolaire intéressant les communes de Lonrai, Cuissai et Colombiers.

Délégués du SIVOS

LONRAI	Mme	ROMAIN	Le Gué au Cheval	Présidente
	M.	FOURNOUS	La Petite Garenne	
	M.	SEGUIN	Montperthuis	
	M.	CIVEYRAC	Le Fief	
COLOMBIERS	M.	MARIGNIER	Lotissement Jousselin	Vice-Président
	M.	BRISSET	Le Plessis	
	Mme	LOUVEAU	Le Pont Roulard	
	M.	VEDRINE	Le Grand Pont	
CUISSAI	M.	NOURRY	La Pelouse	Vice-Président
	M.	SORIEUL	Le Châtaignier	
	Mme	TOUSSAINT	Le Châtaignier	
	M.	VIVIER	Le Moulin	

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal ou RPI rassemble essentiellement les enfants des quatre communes limitrophes que sont Lonrai, Cuissai, Colombiers et Saint Nicolas des Bois. Les effectifs à la rentrée scolaire de 95/96 étaient de 145 élèves répartis de la façon suivante :

COMMUNE	ÉLÈVES / COMMUNE		ÉLÈVES / SITE	
LONRAI	45 élèves	31 %	76 élèves	52 %
CUISSAI	60 élèves	41 %	48 élèves	33 %
COLOMBIERS	23 élèves	16 %	21 élèves	15 %
ST NICOLAS DES BOIS	14 élèves	10 %		
HORS COMMUNES	3 élèves	2 %		

La nouvelle répartition scolaire 95/96 a accentué le déséquilibre en personnel de service par rapport aux trois sites de distribution des repas. Une réflexion afin de résoudre ce problème a été envisagé tout en conciliant coût de fonctionnement et qualité de service. Il a été décidé à titre d'essai de regrouper l'ensemble des repas à la salle de Lonrai à compter du 8 janvier 96. Un service de car assurera le transfert des enfants entre Cuissai et Colombiers. Si cette solution donne satisfaction, elle sera confirmée à la rentrée 96/97.

LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

LONRAI-COLOMBIERS-CUISSAI

Mademoiselle Champion profite de l'occasion qui lui est offerte pour rappeler aux habitants de Lonrai le fonctionnement du R.P.I. C'est un groupe scolaire véritable de 6 classes qui sont réparties de la façon suivante :

- 3 classes à Lonrai (maternelle -CP/CE1)
- 2 classes à Cuissai (CE1/CE2 et CM1/CM2)
- 1 classe à Colombiers (CM1/CM2)

Ce sont quelques 145 enfants qui sont scolarisés sur l'ensemble des trois sites.

Les actions positives déjà existantes sont reconduites:

-***Ouverture culturelle de l'école***: sorties théâtre, visites diverses.

-***Réalisation d'un journal scolaire*** par les élèves eux-mêmes.

-***Organisation de la fête de fin d'année*** en collaboration avec l'association des parents d'élèves ainsi que la fête de Noël. Cette année, elle a eu lieu le jeudi 21 décembre. Les élèves des trois communes ont animé eux-mêmes cette journée en présentant à tour de rôle, pour le plus grand plaisir de leurs camarades : théâtre, chants, sketchs. Le repas de Noël fut une réussite (un grand merci à tout le personnel).
La journée s'acheva avec l'arrivée du père Noël et la distribution de cadeaux et de friandises à tous les enfants.

Merci à tous ceux qui témoignent auprès de nous leur dévouement.

Les enseignants se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux.

La Directrice de l'Ecole de LONRAI
Sophie CHAMPION

43ème FINALE NATIONALE DE LABOUR

6, 7 et 8 Septembre 1996

Communes de LONRAI et COLOMBIERS

Le choix du site.

A l'image du pays Normand :

Le site rayonne sur une centaine d'hectares répartis sur les Communes de Colombiers et de Lonrai.

Au coeur de la campagne Alençonnaise, il s'étend entre plaines et collines, à l'orée de la forêt d'Ecouves, sous le regard de la butte Chaumont et du Château de Lonrai.

Attrayant de par la beauté de son cadre verdoyant et typiquement Normand, ce site présente également de nombreux avantages :

Des terres de qualité :

Des productions agricoles spécifiques :

- La superficie totale du Département est de 614 360 ha réparti s en 5 régions naturelles : Le Bocage, Les Plaines, Le Pays d'Auge et du Merlerault, le Pays d'Ouche et Le Perche.
- La superficie agricole utilisée représente 75,5% de la surface totale.
- La production laitière est la principale activité du Département.
- La diversification amorcée il y a quelques années se caractérise par le développement des bovins viande, des céréales et autres grandes cultures.

L'Orne : une corbeille de richesses.

Outre les produits dérivés de la pomme (Cidre, Pommeau, Calvados) et ceux dérivés du lait (Camembert, Pont L'évêque et Livarot), ce département est aussi le paradis du cheval.
Quinze établissements équestres proposent une équitation sportive et de loisir pour enfants et adultes.
De nombreuses exploitations choisissent également cette filière pour diversifier leurs activités.
Enfin, notre réputation en matière d'élevage de chevaux, s'affirme par la présence dans l'Orne du plus ancien haras national de France : le Haras du Pin de renommée internationale.

Semblable à toutes les richesses de notre Département, l'excellente qualité des terres choisies pour la réalisation de la Finale Nationale du Championnat de Labour offre en plus, des conditions favorables aux réalisations des compétitions de labour et aux démonstrations de matériels.

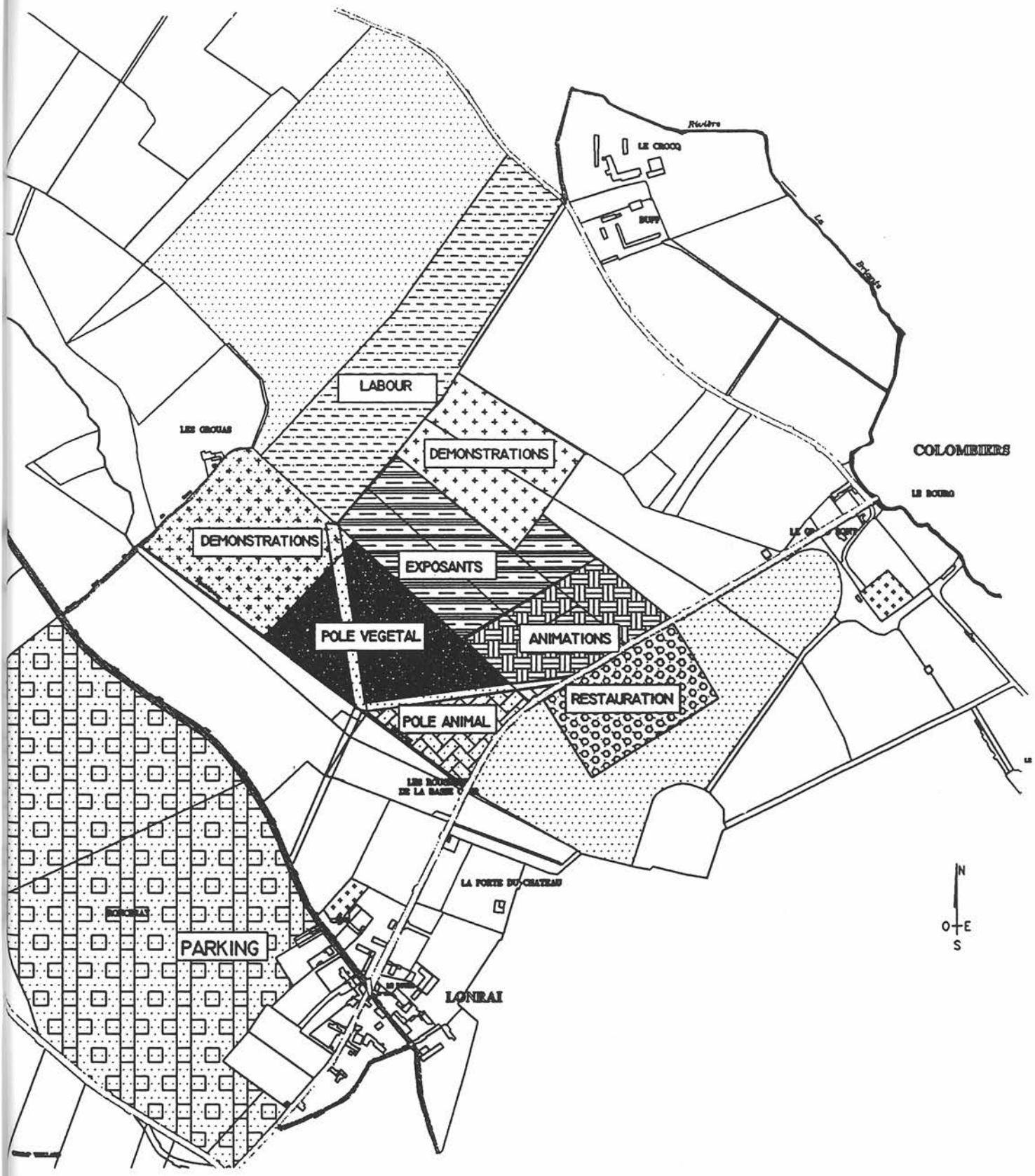
LABOUR
DEMONSTRATIONS
DEMONSTRATIONS
EXPOSANTS
POLE VEGETAL
ANIMATIONS
RESTAURATION
POLE ANIMAL
PARKING
LONRAI
COLOMBIERS
LE CROCQ
BUFF
LES GROUAS
LE BOURG
LA FORTE DU CHATEAU
N
O
E
S

Un pays accueillant :

Un environnement économique favorable :

Notre Département abrite également de nombreuses entreprises performantes dans des secteurs d'activités variés : la plasturgie, l'agro-alimentaire, la construction électrique, le bois, le meuble, le textile, la métallurgie et la chimie douce.

De nombreuses structures d'accueil :

Grâce à un tourisme vert dynamique et à une importante clientèle de passage, de nombreuses structures d'accueil proches du site seront proposées dans le cadre de notre manifestation :

- Hôtels, (40 hôtels offrant plus de 750 chambres).
- Auberges de jeunesse.
- Foyers d'hébergement.
- Gîtes ruraux, gîtes d'étape et chambres d'hôte.

Une situation géographique privilégiée :

⇒ A 5 km d'Alençon (préfecture de l'Orne), et proche de grandes villes (Caen, Le Mans, Rennes, Rouen, Laval).

⇒ A 2 km de la rocade périphérique d'Alençon (N.12 et N.138).
A 190 km de Paris.
Sur l'axe Paris-Brest et Calais-Bayonne.

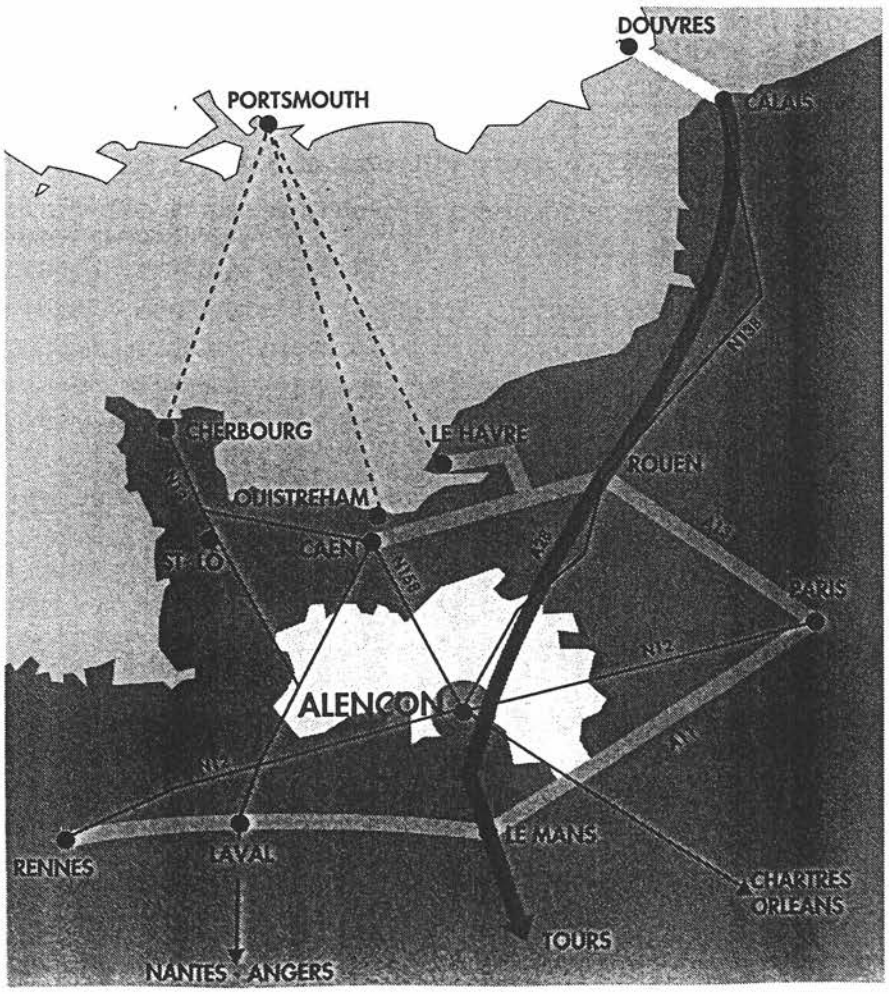

Une manifestation professionnelle.

Vitrine de l'économie départementale, les Organisations Professionelles Agricoles et les différents acteurs économiques présenteront leurs compétences et leur savoir faire en participant à la conception et la mise en place de différents pôles techniques et à l'organisation générale de la manifestation.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LABOUR :

Première manifestation rurale de France, cette compétition met en concurrence les qualités techniques de 22 candidats issus des sélections cantonales, départementales et régionales.

Elle permet d' attribuer les titres de champions de France de labour aux deux vainqueurs des épreuves reconnues officiellement par le règlement : la Finale nationale de labour à plat et en planche.

Par ailleurs, une sélection mondiale regroupant tous les anciens champions des dernières années se déroulera au cours de la journée du samedi.
Elle permettra de choisir le représentant Français qui défendra nos couleurs en 1997, au cours du Championnat Mondial de Labour.

Le championnat de France de labour est la preuve la plus évidente de la vitalité de nos structures locales et de la capacité des jeunes agriculteurs à organiser concrètement sur le terrain, des actions de développement, d'animation et de formation.

LE VILLAGE DE L'ORNE :

Toutes les richesses du Département seront réunies et présentées au sein de cette Finale Nationale dans une même coupe : " le village de l'Orne".

Un savoir faire unique et fort d'une identité locale reconnue.

Au coeur de ce village, se mêleront :
- Les diversités des terroirs et des petitesrégions naturelles.
- L'histoire d'un département.
- Une culture et une tradition (village d'Antan).

Une nature luxuriante.

De nombreux touristes viennent se ressourcer et pratiquer les activités et les loisirs liés à un environnement privilégié :
- Chasse-Pêche.
- Randonnées pédestres et équestres.
- Découverte de la nature.
- Sports, activités diverses.

Ces multiples activités contribueront à présenter notre "village de l'Orne".
La créativité et les compétences des centres cantonaux, des pépiniéristes, des fleuristes et villages fleuris, des horticulteurs et des syndicats d'initiative, permettront " d'Ornementer " ce village .

LE SALON DE PLEIN CHAMP :

Le site permet l'utilisation d'une surface de plus de 70 ha, disponible pour l'ensemble des animations présentes sur le terrain.

Le machinisme agricole :

L'exposition de matériels agricoles, volet important de cette manifestation, représente une part prédominante de la destination de ces terres.
La situation géographique privilégiée du site, desservi par un réseau routier approprié, facilitera l'accès au terrain pour les différents exposants.

L'agencement de ce salon de plein champ sera techniquement conçu avec le souci permanent de satisfaire pleinement les exposants et le public.
En plus des surfaces nécessaires aux expositions, une parcelle de plusieurs hectares permettra la mise en place des démonstrations de matériels et des commentaires relatifs aux différentes présentations.

Activité primordiale de la manifestation, le salon de plein champ bénéficiera d'une animation réalisée par une personne spécifique.

Situé prés du pôle végétal et animal, il complétera harmonieusement la présentation de ces deux activités.

LA FILIERE VEGETALE :

Une grande majorité des productions végétales produites dans l'Orne et dans les Départements voisins seront exposées lors de la Finale Nationale.

Le pôle végétal : Situé à l'entrée de la manifestation, il s'étendra sur une surface de 8 ha.

Productions fourragères :

Le pôle végétal démontrera l'importance des productions animales bovines dans le département par une forte représentation du maïs fourrage et de nombreuses autres espèces fourragères. Des démonstrations de récolte et de manutention de ces végétaux seront intégrées à cet espace.

Espèces implantables en jachère ou en engrais verts :

Certaines parcelles de ce pôle seront exclusivement réservées à la présentation d'espèces implantables en jachère ou en engrais verts et à des démonstrations d'entretien et de destruction.

Les grandes cultures :

Elles seront présentées par l'animation de 3 espaces différents :

- L'espace phyto sanitaire.
- L'espace Engrais-Semences.
- Le Hall des débouchés. Il exposera 3 types de débouchés à destinations différentes :
  - ⇒ Alimentation humaine.
  - ⇒ Alimentation animale.
  - ⇒ Utilisation industrielle.

Les filières arboricoles et florales seront également présentes sur le site mais, intégrées principalement au « village de l'Orne ».

LA FILIERE ANIMALE :

L'élevage bovin, présent dans la quasi-totalité des exploitations ornaises, est la base de l'économie du Département.

Le pôle animal, grâce à la participation de tous les acteurs de la filière, mettra en valeur le dynamisme des éleveurs et les qualités génétiques et sanitaires des animaux.

Sous un chapiteau, regroupant tous les intervenants, différentes activités seront proposées :

- Des présentations de descendance des taureaux les plus performants.
- Des animations sur les thèmes choisis par les associations de race .
- Une vente aux enchères.

Les autres espèces animales seront également présentées dans la ferme pédagogique et des démonstrations équines auront lieu en plein air.

Ces animations rendront ce week end attractif et spectaculaire pour les visiteurs.

UNE RICHESSE NATURELLE : LES PRODUITS DU TERROIR.

Les produits normands, issus ou dérivés de l'agriculture, sont caractérisés par une identité forte et d'une notoriété nationale.
C'est une richesse naturelle inestimable que les producteurs valorisent par un savoir faire local et l'application, pour la plupart, de normes de qualité garantie : A.O.C. et Label Rouge.

Cette gastronomie, riche et appréciée, sera la vitrine offerte par la Finale Nationale, grâce à la mise en place d'un village destiné à la promotion et à la dégustation des produits du terroir.

Les visiteurs pourront apprécier sur place les qualités gustatives de nos produits et, emporter ceux de leur choix, grâce à la mise en place d'un magasin de vente au coeur même de ce village.

UNE JOURNEE VERTE :

La journée du Vendredi 6 Septembre sera consacrée à la visite des écoles.
Encadrés de leurs instituteurs et de jeunes agriculteurs, les enfants auront l'exclusivité de la découverte des pôles d'animation végétal et animal ainsi que de toutes les structures présentes sur le site.

Le goûter Normand : "Conciliant l'utile à l'agréable", les enfants pourront déguster en fin de visite un goûter du terroir et bénéficier d'un apport pédagogique sur la fabrication de ces produits.

Pour la préparation de cette journée, chaque classe aura été fortement impliquée par la réalisation d'un questionnaire déterminant les souhaits de chacun et par la mise en place d'un concours de dessin sur le thème :"dans l'Orne, tous les goûts sont dans la nature".

Au cours de la préparation de cette journée verte et des deux journées suivantes, nous attacherons une attention toute particulière à satisfaire les attentes des enfants.

Ce moment privilégié de communication et d'initiation sera aussi pour nous, l'occasion de leur transmettre un peu des valeurs des jeunes agriculteurs.

LE VILLAGE DES ENFANTS :

Pour le plus grand plaisir des petits, les parents pourront, sous l'oeil vigilant de quelques grands, laisser leurs enfants dans un village où les attendront des attractions diverses et inattendues. Un cadre féerique spécialement conçu à leur intention.

DE NOMBREUSES ANIMATIONS :

Pour étonner nos visiteurs, susciter leur curiosité, les surprendre et les charmer, de multiples animations retiendront leur souffle et leur attention...

- Des démonstrations équestres spectaculaires.
- Dressage de chevaux.
- Démonstrations d'attelages.
- Une mini-ferme.
- Des expositions et des démonstrations de chiens.
- Des démonstrations acrobatiques de V.T.T.
- Une course de Fol'car.
- Le dix de conduite rurale.
- Un gala, au cours de la soirée du samedi, comprenant un repas et diverses animations.

LE VILLAGE D'ELF AQUITAINE :

Elf Aquitaine, à la fois client et fournisseur de l'agriculture, a depuis longtemps mis sa recherche et son expérience au service du monde agricole.

Fournisseur de combustible de séchage à la céréaliculture, de gaz de propane liquéfié à la serriculture, de carburants et de lubrifiants de haute technicité au machinisme agricole, Elf est également producteur d'engrais et d'amendements techniques, de phytosanitaires dédiés à la vigne comme à la grande culture, de conduite en P.V.C., de films plastiques, etc...

Avec le C.N.J.A. et le C.D.J.A. de l'Orne, Elf Aquitaine coorganise ce Championnat de France et à travers ses différents métiers et ses multiples activités, sera présent au village Elf, participant ainsi aux animations de ces trois jours en montrant qu'il est depuis plus de 15 ans le partenaire des jeunes agriculteurs.

DES SERVICES ADAPTES DANS UN CADRE CHALEUREUX :

Les visiteurs disposeront d'une superficie de 30 ha de parking, de cabines téléphoniques, de toilettes et de nombreuses structures d'accueil.
Des indications claires et précises localiseront les différents pôles d'animations sur le terrain.

Un service de restauration, adapté à l'ampleur de la manifestation, proposera une gastronomie digne de notre renommée, composée essentiellement de produits du terroir de qualité.
Les boissons locales seront également disponibles aux multiples buvettes réparties sur le terrain.

L'aménagement du site, mettant à contribution les efforts et la volonté de tous les acteurs économiques, offrira au cours de ces trois jours les charmes et les splendeurs de l'Orne. Fiers de leurs origines, les jeunes agriculteurs s'attacheront particulièrement à l'embellissement de la manifestation et n'hésiteront pas, grâce à leur imagination, à surprendre agréablement les visiteurs.

COMMUNICATION :

Grâce à l'acharnement et à la volonté des jeunes agriculteurs, cet événement est une véritable opportunité pour tout le département.

La Finale Nationale est l'événement phare de l'année 1996 dans l'Orne.

Avec le soutien des partenaires économiques et des collectivités locales, notre département sera sur la scène nationale les 6, 7 et 8 septembre 1996.

La promotion d'une telle manifestation se réalisera au niveau local, départemental, régional et national.

Ces trois jours bénéficieront d'un attrait médiatique important quelques soient leurs vecteurs (Presse écrite, audio visuel ...).

La réussite de cette grande fête sera collective, chacun est invité à y participer au maximum de ses possibilités.

LE COURRIER DES LECTEURS

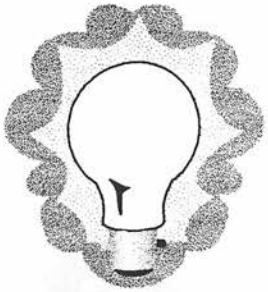

VOUS AVEZ UNE IDÉE , UNE SUGGESTION

AMÉNAGEMENT, CULTURE, CADRE DE VIE, SOCIAL, INFORMATION, ANIMATION Etc.

ces quelques lignes sont à votre disposition pour vous exprimer.

Pour faciliter le dialogue, vous pouvez, si vous le souhaitez, indiquer votre nom, prénom et adresse :

JOUONS UN PEU ENSEMBLE

31 noms de lieux-dits et de lotissements de notre commune
se trouvant dans cette grille peuvent y figurer dans quatre sens différents.
Une même lettre peut être commune à plusieurs mots.
Avec les quelques lettres isolées qui resteront,
retrouvez la phrase qui correspond à la définition suivante :

Il est difficile de fixer sa date de naissance de façon précise, mais aujourd'hui il est près de nous et il le restera pour toujours :

BASSE COUR
BIDARDE
BOURDON
CHAMP VEILLARD
COUDRE
CROIX JAMET
FIEF
FRELONNIERE
GAUCHERIE
HAMEL
MAISON BRULEE
PARC
PETITES FONTAINES
RANGEE
SAINFOINS
VALLEES

BEAUBOURDEL
BOIS HEBERT
BOURG
CLOS
COUR
CUISSAYE
FLECHET
GARE
GUE AU CHEVAL
LANDE
MONTPERTHUIS
PETITE GARENNE
PIERRE PLATE
ROCHERS
TOUCHE

S	T	E	M	A	J	X	I	O	R	C	A	F	I	E	F
E	E	L	A	V	E	H	C	U	A	E	U	G	E	I	D
N	E	L	E	B	I	D	A	R	D	E	C	A	E	S	R
I	L	E	M	A	H	B	O	U	R	G	L	R	D	E	A
A	U	R	C	O	U	D	R	E	N	T	O	E	N	E	L
T	R	E	S	N	I	O	F	N	I	A	S	R	A	L	L
N	B	I	B	E	A	U	B	O	U	R	D	E	L	L	I
O	N	N	R	A	N	G	E	E	H	C	U	O	T	A	E
F	O	N	O	T	R	E	B	E	H	S	I	O	B	V	V
S	S	O	C	U	E	T	A	L	P	E	R	R	E	I	P
E	I	L	H	S	I	U	H	T	R	E	P	T	N	O	M
T	A	E	E	E	Y	A	S	S	I	U	C	O	E	C	A
I	M	R	R	B	A	S	S	E	C	O	U	R	A	R	H
T	C	F	S	A	E	I	R	E	H	C	U	A	G	A	C
E	H	E	N	N	E	R	A	G	E	T	I	T	E	P	L
P	F	L	E	C	H	E	T	D	N	O	D	R	U	O	B

Bravo ..... vous avez trouvé !